

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 20 janvier 2012
(convocation du 9 janvier 2012)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Janvier Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. OLIVIER Michel à Mme ISTE Michèle
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 11 h 20
M. MAURRAS Franck à M. LAGOFUN Gérard
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme DELATTRE Nathalie jusqu'à 10 h 35
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique

Mlle EL KHADIR Samira à M. GUILLEMOTEAU Patrick
Mme FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean
M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. MILLET Thierry
Mme MELLIER Claude à M. PENEL Gilles
M. MOGA Alain à M. SOLARI Joël
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 h 30
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. ROBERT Fabien à Mme FAYET Véronique à partir de 10 h 30
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

Organisation des rencontres de la coopération décentralisée franco-mexicaine
 les 23 et 24 février 2012 à Bordeaux
 Décision - Autorisation

Monsieur SAINTE-MARIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

1 – Le contexte :

La Communauté Urbaine de Bordeaux a signé le 13 octobre 2011 un accord de coopération avec l'Etat du Guanajuato, et la zone métropolitaine de Léon.

Les objectifs de ce partenariat repose sur la création d'un cadre favorable au développement d'actions de coopération décentralisée, fondé sur la notion d'intérêt réciproque et animé d'un esprit d'ouverture et de solidarité.

Le thème général s'appuie sur « **l'intégration métropolitaine comme facteur de développement du territoire** », avec une déclinaison en 8 fiches action portant à la fois sur la gouvernance, l'ingénierie de projets, et sur les services urbains.

Dans le cadre de ces échanges engagés avec le Mexique, la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) a sollicité la Communauté Urbaine de Bordeaux pour organiser les 23 et 24 février prochain les rencontres de la coopération décentralisée franco-mexicaine sur la thématique de la « Promotion des Territoires : le défi du développement durable ».

2 – Proposition de déroulé et format

2.1 – Le public :

Cette manifestation rassemblera environ 100 personnes, principalement :

- des collectivités françaises et mexicaines déjà impliquées dans des partenariats ou envisageant d'établir des relations avec une collectivité mexicaine,
- des associations, structures publiques et para publiques, intervenants dans la coopération décentralisée : AFD, Arricod, CUF
- Ambassade de France, Ambassade du Mexique, Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)...

Elle permettra aux différents participants français et mexicains d'exposer leurs expériences et bonnes pratiques, de dialoguer, voire de développer de futures coopérations.

Cet évènement sera enfin une opportunité de valoriser le dynamisme de la métropole bordelaise au travers des divers projets en cours.

2.2 – Le lieu :

Les rencontres de la coopération décentralisée franco-mexicaine pourraient se dérouler au CAPC en partenariat avec Arc en Rêve.

2.3 – Le format :

Le format proposé s'articulera autour d'une journée et demie, proposant débats et visites. Quatre ateliers thématiques structureront ces journées.

Mercredi 22 février 2012	Jeudi 23 février 2012	Vendredi 24 février 2012	Samedi 25 février 2012
En soirée : arrivée des participants Installation à l'hôtel	8h30 – 9h00 Accueil des participants	9h00-9h30 Accueil des participants	9h30- 16h00 : Journée touristique (sur inscription payante)
	9h00-9h30 : Mots de bienvenue	9h30-10h45 Session 3	
	9h30 – 10h45 : Session 1	10h45 – 11h00 Pause	
	10h45 – 11h00 Pause	11h00-12h30 Session 4	
	11h00-12h30 Session 2	12h30 – 14h30 Déjeuner de clôture	
	12h30 – 14h00 Déjeuner	Après midi libre	
	14h00 – 17h30 Visites thématiques		

Des visites de l'Office de Tourisme pourront être proposées en option pour le samedi 25 février, afin de donner la possibilité aux participants de poursuivre leur séjour.

2.4 – Les thématiques :

Le public pressenti sera majoritairement composé de décideurs et d'acteurs locaux confrontés à la montée en puissance du fait urbain.

Le thème général portera sur la « **Promotion des Territoires : le défi du développement durable** ».

Ainsi les thèmes suivants sont proposés :

Session 1 : Aménagement durable

Session 2 : Tourisme durable

Session 3 : Attractivité des territoires et développement économique

Session 4 : Gouvernance des projets et ingénierie financière.

Les présentations de ces 4 sessions s'appuieront sur des exemples précis : un projet, un territoire, une solution innovante ou expérimentale pouvant être dupliquée à la fois côté français et côté mexicain.

2.5 – Budget :

Un budget prévisionnel de 76 000 € a été établi, comprenant notamment les postes suivants :

- communication et promotion

- mailing
- logistique/ accueil
- coordination/ préparation des réunions
- animations, intervenants
- divers, imprévus.

La CUB contribuerait à hauteur de 30 000 €.

Le Ministère des affaires étrangères et des affaires européennes (MAEE) contribuerait à hauteur de 37500 € (la DAECT verserait 30 000 euros et l'Ambassade de France au Mexique participerait à hauteur de 7500 €). Des partenariats locaux et privés sont par ailleurs envisagés et devront être travaillés (sur une estimation de 9500€).

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'accord de coopération, signé le 13 octobre 2011 entre la Communauté Urbaine de Bordeaux, l'Etat du Guanajuato, et la zone métropolitaine de Léon,

Vu la délibération n°2011/0678 du Conseil de Communauté en date du 23 septembre 2011 entérinant la signature de cet accord,

Vu la sollicitation de la Communauté Urbaine de Bordeaux par la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) pour organiser à Bordeaux les 23 et 24 février prochain les rencontres de la coopération décentralisée franco-mexicaine sur la thématique de la « Promotion des Territoires : le défi du développement durable ».

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Communauté Urbaine d'organiser sur son territoire un évènement en partenariat avec le Ministère des affaires étrangères et des affaires européennes afin de favoriser les échanges entre la France et le Mexique, mais également contribuer à la valorisation de sa politique de projets,

DÉCIDE

Article 1 : d'autoriser l'organisation à Bordeaux les 23 et 24 février prochain des rencontres de la coopération décentralisée franco-mexicaine sur la thématique de la « Promotion des Territoires : le défi du développement durable ».

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches à cet effet et notamment à signer les conventions éventuelles pour régler les modalités de versement.

Article 3 : d'autoriser la participation de la Communauté Urbaine de Bordeaux à cette manifestation à hauteur de 30 000 €.

Article 4 : d'imputer cette dépense au Chapitre 67 – Fonction 048 – Article 6745 – CRB JB00 – Ce crédit sera alimenté par prélèvement sur celui des « dépenses imprévues » chapitre 022 – article 022 – fonction 01 – CRB SB00 du budget principal 2012.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 janvier 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
8 FÉVRIER 2012**

PUBLIÉ LE : 8 FÉVRIER 2012

M. MICHEL SAINTE-MARIE